

Sur le site de l'**Association des maires de France**, vous retrouverez tout un ensemble de documents en lien avec l'actualité des collectivités locales. Certaines notes sont en accès réservé. Les communes et EPCI, qui adhèrent à l'AMF 29, sont considérés comme adhérents à l'AMF national.

Aussi, si vous ne vous n'avez pas vos codes d'accès pour consulter ces documents, vous pouvez en faire la demande, en complétant le formulaire sur :

<https://www.amf.asso.fr/m/motdepasseperdu/>

Ils vous seront alors transmis rapidement par courriel, à l'adresse mail qui vous sera précisée, une fois le formulaire complété.

http://www.amf.asso.fr/actualites/index.asp?TYPE_ACTU=1&MENU=2

• **COMMUNICATION**

- la **CADA** (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) vous renseigne sur la Communication de documents administratifs et/ou la réutilisation des informations publiques : <http://www.cada.fr/>

- la **CNIL** (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) s'assure de la bonne application de la loi informatique et libertés. Vous trouverez tous les renseignements relatifs à la protection des données personnelles : <http://www.cnil.fr/>

• **FINANCES**

- les Dotations : <http://www.dotations-dgcl.interieur.gouv.fr/>

- les **marchés publics** : il existe un service de renseignements juridiques, dédié aux acheteurs publics (consultation gratuite). Pour le contacter, voici les coordonnées : <http://www.collectivites-locales.gouv.fr/coordonnees-cijap>

• **INTERCOMMUNALITE**

- la Base nationale de l'Intercommunalité :

BANATIC <https://www.banatic.interieur.gouv.fr/V5/accueil/index.php>